

CONTRAT DE TERRITOIRE

DEPARTEMENT DE L'ALLIER – COMMUNAUTE DE COMMUNES – PAYS DE TRONCAIS

Période 2017 – 2020

AVENANT N°1

PREAMBULE

Un contrat de territoire a été signé entre :

- Le **Département de l'Allier**, représenté par son Président, Monsieur Claude RIBOULET, habilité par délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du 23 avril 2018,

ET :

- La **Communauté de communes** du Pays de Tronçais, représentée par sa Présidente, Madame Corinne COUPAS, habilitée par délibération du Conseil communautaire du 5 avril 2018,

La Commission permanente du 23 avril 2018 a validé le contrat de territoire entre le Département et la Communauté de communes du Pays de Tronçais, d'un montant global de 499 000 euros.

Lors de l'établissement du contrat, le coût des actions « Etude diagnostic et positionnement stratégique du Cap Tronçais » et « Etude diagnostic et positionnement stratégique des campings Champ Fossé et Les Ecosais » s'élevait, respectivement à 30 000 euros pour une attribution potentielle de subvention de 9 000 euros et 40 000 euros pour une attribution potentielle de subvention de 12 000 euros. Concernant l'action « aménagement de l'accueil de loisirs », le coût de l'opération s'élevait à 80 000 euros pour une attribution potentielle de subvention de 24 000 euros.

Cet avenant a pour objet de modifier le contrat de territoire initial en ajustant le montant des subventions et en réaffectant la somme de 3 971.09 euros disponible suite à la diminution des subventions des actions « Etude diagnostics et positionnement stratégique du Cap Tronçais » et « Etude diagnostic et positionnement stratégique des campings Champ Fossé et Les Ecosais » vers l'action « aménagement de l'accueil de loisirs ». Une subvention de 27 971,09 euros est affectée à cette opération.

ENTRE :

- Le **Département de l'Allier**, représenté par son Président, Monsieur Claude RIBOULET, habilité par délibération de la commission permanente du Conseil départemental du 24 septembre 2018,

ET :

- La Communauté de communes du Pays de Tronçais, représentée par sa Présidente, Madame Corinne COUPAS, habilitée par délibération du Conseil communautaire du 13 septembre 2018,

il est convenu entre les signataires ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Le contrat initial est modifié dans les conditions définies par le présent avenant.

ARTICLE 2 :

Le contrat de territoire 2017/2020 est modifié comme suit :

CONTRAT DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – PAYS DE TRONCAIS
SYNTHESE DU PLAN D’ACTION

Nature des Actions Localisation	Maîtrise d'ouvrage	Enjeu	Coût H.T	Département	Intercommunalité	Région	Etat	Europe	Autres
Aménagement de l'entrée des forges de Tronçais St BONNET TRONCAIS	Communauté de communes	Economie	65 000,00 €	19 500,00 €	45 500,00 €	- €	- €	- €	- €
Etude diagnostic et positionnement stratégique du CAP Tronçais ST BONNET TRONCAIS	Communauté de communes	Economie / Jeunesse	11 700,00 €	3 510,00 €	2 340,00 €	5 850,00 €	- €	- €	- €
Réhabilitation du CAP Tronçais ST BONNET TRONCAIS	Communauté de communes	Economie / Jeunesse	600 000,00 €	210 000,00 €	120 000,00 €	- €	210 000,00 €	60 000,00 €	- €
Etude diagnostic et positionnement stratégique des campings de Champ Fossé et des Ecoussais ST BONNET TRONCAIS ISLE ET BARDAIS	Communauté de communes	Economie / Tourisme	12 490,00 €	3 747,00 €	2 498,00 €	6 245,00 €	- €	- €	- €
Tronçais Forêt d'Exception – Tranche 1 ST BONNET TRONCAIS / ISLE ET BARDAIS /	Communauté de communes	Tourisme	220 470,00 €	77 164,50 €	66 141,00 €	- €	77 164,50 €	- €	- €

Envoyé en préfecture le 17/09/2018

Reçu en préfecture le 17/09/2018

Affiché le



ID : 003-240300558-20180913-D201874-DE

Annexe à la délibération n°2018-74 du 13/09/2018 du conseil communautaire

MEAULNE VITRAY													
Tronçais Forêt d'Exception – Tranche 2 ISLE ET BARDAIS	Communauté de communes	Tourisme	150 000,00 €	52 500,00 €	45 000,00 €	- €	52 500,00 €	- €	- €				
Aménagement de l'accueil de loisirs ST BONNET TRONCAIS	Communauté de communes	Cohésion sociale	93 236,98 €	27 971,09 €	35 242,18 €	- €		- €			30 023,70 €		
Equipement numérique des écoles du Pays de Tronçais	Communauté de communes	Educatif / Attractivité	90 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €	- €		- €					
Projets d'avenir	Communauté de communes			14 935,50 €	- €	- €		- €					
Reliquat				9 771,91 €	- €	- €		- €					
Sous total Investissement			1 242 896,98 €	449 100,00 €	376 721,18 €	12 095,00 €	339 664,50 €	60 000,00 €		30 023,70 €			
Fonctionnement ALSH ST BONNET TRONCAIS	Communauté de communes	Cohésion sociale	390 000,00 €	49 900,00 €	190 100,00 €	- €		- €					
Sous total fonctionnement			390 000,00 €	49 900,00 €	190 100,00 €	- €		- €					
Total			1 632 896,98 €	499 000,00 €	566 821,18 €	12 095,00 €	339 664,50 €	60 000,00 €		30 023,70 €			

Envoyé en préfecture le 17/09/2018

Reçu en préfecture le 17/09/2018

Affiché le

ID : 003-240300558-20180913-D201874-DE

SLO

ARTICLE 3 :

Le montant des subventions allouées aux actions « Etude diagnostic et positionnement stratégique du Cap Tronçais » et « Etude diagnostic et positionnement stratégique des campings Champ Fossé et Les Ecosais » est réajusté. A l'engagement, le montant des études est inférieur au montant prévu au contrat diminuant le montant des subventions. Un reliquat de 13 743 € est disponible.

L'engagement de l'opération « aménagement de l'accueil de loisirs » est quant à lui supérieur au montant prévu au contrat. La Communauté de communes souhaite affecter une partie de ce disponible, soit 3 971,09 €, sur cette opération portant la subvention à 27 971,09 €.

Un reliquat de 9 771,91 euros reste disponible sur le contrat et fera l'objet d'une affectation ultérieure.

ARTICLE 4 :

Les articles non modifiés du contrat restent applicables.

Fait à Moulins,

Le

Pour le Département de l'Allier,

Pour Pays de Tronçais,

Claude RIBOULET
Président du Conseil départemental

Corinne COUPAS
Présidente de la Communauté de communes